



# CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2023

A 18h00 EN L'HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES

(exécution de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales)

## LISTE DES DELIBERATIONS

- 0 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2023
- 1 - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024 BUDGET PRINCIPAL  
SANS VOTE
- 2 - BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°2  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M.  
CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOLET, M. MOUNIER
- 3 - ADMISSION EN NON VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES - BUDGET PRINCIPAL VILLE 2023  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 4 - AVENANT N°3 À LA CONVENTION D'INTERVENTION FONCIÈRE ENTRE L'ÉTABLISSEMENT  
PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE (EPFIF) ET LA VILLE DE SARTROUVILLE  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M.  
CHIARADIA
- 5 - ACQUISITION DE LA PARCELLE BÂTIE AZ325 SISE 208 AVENUE MAURICE BERTEAUX AUPRÈS DE  
MADAME SANDRA CUZZUBBO  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M.  
CHIARADIA
- 6 - ÉCHANGE SANS SOULTE ENTRE LA VILLE DE SARTROUVILLE ET M. ET MME MENDES MARTINS  
DE PARCELLES ISSUES DE LA DIVISION DES PARCELLES AZ86 SISE 65 RUE HENRI BRISSON À  
SARTROUVILLE ET AZ533 SISE 210 AVENUE MAURICE BERTEAUX  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M.  
CHIARADIA

- 7 - DEMANDE DE DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES LYCÉES DU DISTRICT SCOLAIRE DE SARTROUVILLE  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
- 8 - VERSEMENT DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 9 - RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DE LA VILLE DE SARTROUVILLE  
SANS VOTE
- 10 - CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS PERMANENTS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOULET
- 11 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES SERVICES DE LA VILLE AUPRÈS DE LA CASGBS EN VUE DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET L'ACHEMINEMENT DU COURRIER  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER
- 12 - MODIFICATION DE L'ANNEXE 1 DU TEMPS DE TRAVAIL  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 13 - RECOURS À DES PERSONNELS EXTÉRIEURS ET MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 14 - AVENANT N°2 RELATIF A LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION D'UN ÉTABLISSEMENT MULTI-ACCUEIL DE 60 PLACES  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER
- 15 - RELEVÉ DES DÉCISIONS MUNICIPALES (Article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales)